



La Boîte à Je - 2024

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS - FORMATION

Modalités d'accès :

- Processus d'inscription :
 - Les bénéficiaires peuvent s'inscrire par téléphone au 06 66 53 28 87, ou en envoyant un e-mail à juliette@laboiteaje.fr.
 - Au préalable, dans un délai de cinq jours suivant la demande de formation, un rendez-vous téléphonique gratuit est proposé pour :
 - Présenter le contenu et les objectifs de la formation.
 - Recueillir les besoins spécifiques du bénéficiaire.
 - Clarifier les modalités de prise en charge (personnelle ou par un tiers financeur).
 - Valider l'adéquation entre la prestation proposée et les attentes du bénéficiaire.
- Prérequis :
 - Les prérequis spécifiques à chaque formation sont détaillés dans les programmes correspondants.
- Accessibilité :
 - Les locaux actuels de La Boîte à Je ne sont pas accessibles aux personnes en situation de handicap moteur.
 - Solution alternative :
 - Pour les bénéficiaires nécessitant des locaux conformes aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite), une salle adaptée sera louée spécifiquement.
 - Ce besoin doit être signalé lors du rendez-vous téléphonique préalable pour organiser les aménagements nécessaires.
 - Pour d'autres situations de handicap, des aménagements spécifiques (supports adaptés, sessions en distanciel, etc.) peuvent être proposés en fonction des besoins identifiés lors de l'entretien préalable.

Délais d'accès :

- Délai général :
 - Un délai de 2 à 4 semaines est prévu entre la demande initiale et le début de la formation. Ce délai tient compte :
 - De l'organisation administrative (validation de l'inscription, transmission des documents).



- De la disponibilité des bénéficiaires et des formateurs.
- Délai pour les aménagements spécifiques :
 - Si une salle adaptée aux normes PMR doit être louée, un délai supplémentaire de 1 à 2 semaines peut être nécessaire pour assurer la logistique.
 - Les délais seront précisés dès que les besoins auront été identifiés lors du rendez-vous téléphonique.
- Situations d'urgence :
 - Des sessions accélérées peuvent être organisées selon les disponibilités des formateurs et la faisabilité logistique, notamment pour les bénéficiaires avec des impératifs professionnels ou personnels.

Engagement de La Boîte à Je :

- **Transparence** : Les modalités d'organisation et d'accessibilité sont communiquées dès l'inscription.
- **Réactivité** : Chaque demande est traitée dans les meilleurs délais pour garantir une prestation adaptée.
- **Adaptabilité** : La Boîte à Je s'engage à louer des locaux conformes ou à proposer des solutions alternatives (distanciel, supports numériques) pour les bénéficiaires en situation de handicap.